

La mairie vous
informe !!!

La Brève N° 10



Bonjour à tous et à toutes,

C'est avec beaucoup d'émotion que je dois vous faire part de mon départ. Effectivement, dans le cadre de la mutation de mon mari au Canada, je vais devoir quitter mes fonctions de Maire à la fin du mois de juillet 2023.

Néanmoins, je reste investie pour la commune, et pour vous au quotidien. Je continuerai de faire vivre les projets de la commune.

Je suis très fière des projets déjà menés et en cours. Je suis convaincue que l'équipe saura continuer dans cette voie.

Je vous laisse prendre connaissance de cette brève qui vous permettra de vous informer sur les prochains évènements et je reste naturellement à votre disposition.

Valérie Bouillaguet. Maire de Champdolent

LA P'TITE TABLE DE BEL ÉBAT

Elle est ouverte ! Nous en parlions, nous le souhaitons et c'est enfin arrivé ! La p'tite table de Bel Ebat a ouvert ses portes le 7 avril 2023.

Elle vous accueille tous les jours de 11h à 22h (fermée le jeudi). Produits du terroir en circuits courts, ambiance bucolique dans un lieu calme et champêtre : détente assurée ! Plusieurs concerts programmés !



LE LOGEMENT DU BOUTEAU

Le logement de l'ancienne école du Bouteau est devenu dangereux. Une étude est en cours afin de prendre une décision raisonnable le concernant. **Nous demandons à la population de ne pas y pénétrer.**

Nous vous remercions de votre compréhension

UN POINT SUR LE LOTISSEMENT

Le dossier concernant le lotissement est en cours. Nous venons d'obtenir le permis d'aménager. Nous attendons maintenant l'étude archéologique qui est obligatoire avant de commencer les travaux et la vente des parcelles.

DIFFÉRENTS TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Une étude floristique de la commune va être menée par les étudiants du lycée de la mer de Bourcefranc-le-Chapus. C'est dans ce cadre que le fauchage ne sera pas réalisé sur plusieurs sites, de manière volontaire.

Nous vous informons également que les travaux de réparation de la route départementale 215 sont terminés. Le tapis sera réalisé fin juin/début juillet.



À CHAMPDOLENT BALADE ÉCO-CITOYENNE LE 7 MAI DE 10H À 12H

Retrouvons-nous à 12h00 au jardin public pour
un pic-nic partagé !
Apéritif offert par les Amis de Champdolent

PINCE À DÉCHETS ET SACS JAUNES
FOURNIS PAR LA MAIRIE SUR DEMANDE



PETITE RANDONNÉE « LES ANDREAUX » BOUCLE DE 6,5 KMS - BALISAGE ORANGE



Cette petite randonnée facile vous permettra d'apprécier la fraîcheur des bois de la Cabane et de la Sauzaie et de découvrir 2 jolis petits villages de la commune de Champdolent : les Petits et les Grands Andreaux.

Départ : parking avant le pont de la Ramée en venant des Vinçons, à gauche.

- Suivre le chemin blanc qui longe l'autoroute vers l'est. Laisser le chemin à gauche à l'entrée du bois.
- Pénétrer dans le bois de la Cabane en tournant à gauche, puis tout de suite à droite. Continuer sur un joli petit chemin boisé en suivant le balisage orange jusqu'au hameau des Petits Andreaux. A hauteur du passage pour les animaux qui passe sous l'autoroute, continuer tout droit.
- A la sortie du bois, continuer à gauche pour rentrer à nouveau dans le bois. Prendre la route à droite. Traverser le hameau. Au carrefour, continuer tout droit vers le pylône et longer les Grands champs. Au carrefour suivant, tourner à gauche, puis suivre la route à gauche en direction des Grands Andreaux.
- Au 1^{er} carrefour, aller en face.
- Au second croisement, prendre le petit chemin en face, longeant le bois Dessus. (variante pour les poussettes : possibilité de se rendre aux Grands Andreaux directement en tournant à gauche.)
- A la sortie du bois, tourner à gauche (centaurées sur le bas-côté en été) et aller jusqu'à l'entrée du village des Grands Andreaux, le village aux noms de fleurs. Là, tout de suite après les containers prendre à droite par la rue des tulipes. Traverser le village des Grands Andreaux en suivant cette rue vers la droite.
- Marcher jusqu'à la route de la Lance et du Pas Fanioux. Tourner à gauche et rejoindre la route qui vient des Vinçons. Tourner à gauche, puis quelques mètres plus loin, prendre à droite le petit chemin de terre entre les champs.
- Au bout de ce chemin, tourner à gauche et tout de suite à droite sur le chemin qui mène au bois de la Sauzaie.
- Suivre tout droit le chemin dans les bois jusqu'au chemin blanc qui ramène sur la droite au point de départ.

COMPRENDRE LE BALISAGE



Bonne direction

Tourner à gauche

Tourner à droite

Mauvaise direction

Les PR (itinéraires de promenade et randonnée) sont balisés le plus souvent en jaune, mais selon les besoins, d'autres couleurs peuvent être utilisées. Les balises peuvent être placées sur différents supports : arbres, rochers, murs, poteaux, ... ou même sur le sol. Elles sont généralement perpendiculaires au chemin.

Marcher sur un sentier balisé c'est aussi jouer à retrouver ces indications qui sont généralement discrètes. Il est prudent de s'équiper d'un plan et/ou du descriptif de l'itinéraire.